



VAE/VTT RANDO

Boucles de Tina

2026

Règlement de la randonnée

Informations pratiques : VAE/VTT RANDO organisée le **dimanche 25 octobre 2026** aux Boucles de Tina, à Nouméa, en marge du Championnat de Nouvelle-Calédonie de Cross-country Olympique (XCO). Accueil des participants dès **06 h 00**, départ de la randonnée à **07 h 00**, fin de la randonnée à **09 h 15**. Inscriptions sur Inlive.nc. Tarif : 2000 F (**Licencié**) et 2500 F (**Non licencié**). Distance du parcours : 10 à 12 **km environ la boucle à faire 2 fois max.**

Article 1 — Description de la VAE/VTT RANDO

Le **Comité Régional de Cyclisme de Nouvelle-Calédonie (CRCNC)** organise une **rando VTT / VAE**, ouverte à tous, le **dimanche 25 octobre 2026** sur les Boucles de Tina, à Nouméa, en ouverture du Championnat de Nouvelle-Calédonie de Cross-country Olympique (XCO) organisé le même jour sur le même site.

Cette randonnée est une sortie **non chronométrée et non compétitive**, ouverte aux VTT à assistance électrique (VAE), accessible à tous les niveaux.

Article 2 — Inscriptions, tarifs et horaires

Inscriptions : les inscriptions se font sur Inlive.nc.

Tarif : 2000 F par participant licencié et 2500 frs pour non licencié

Horaires :

- 06 h 00 — accueil des participants
- 07 h 00 — départ de la randonnée VTT / VAE
- 09 h 15 — fin de la randonnée
- 09 h 30 — départ du Championnat NC XCO sur le parcours du Caillou Olympique

Les participants à la randonnée sont invités à libérer le parcours et la zone de départ avant **09 h 30** afin de permettre le bon déroulement du départ du championnat.

Article 3 — Circuit

Le départ et l'arrivée de la randonnée auront lieu au niveau de la zone de départ/arrivée des Boucles de Tina, à Nouméa.

Le parcours de la randonnée est d'une distance de **10-12 km**. Il est balisé pour l'occasion et adapté à une pratique de loisir, sans caractère chronométré ni compétitif.

Article 4 — Participation et sécurité

La randonnée est ouverte à tous, licenciés ou non licenciés.

- Le port du casque est obligatoire pour tous les participants.
- VTT classiques et VTT à assistance électrique (VAE) sont admis.
- Des signaleurs bénévoles seront positionnés sur le parcours.
- Chaque participant s'engage à respecter les consignes des signaleurs et des organisateurs.

Chaque participant doit être en mesure de justifier d'une couverture assurance responsabilité civile.

Article 5 — Cadre général

La randonnée est organisée sous l'égide du **Comité Régional de Cyclisme de Nouvelle-Calédonie**. Le présent règlement est complémentaire à celui du Championnat de Nouvelle-Calédonie XCO 2026, organisé le même jour sur le même site.

Article 6 — Contact CRCNC

Comité Régional de Cyclisme

email : com-vtt@crc.nc